

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 20 JANVIER 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE**

DOSSIER R-4122-2020 Phase 5

GAZIFERE – DEMANDE POUR LA FERMETURE REGLEMENTAIRE DES LIVRES POUR LA PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019, POUR L'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET POUR LA MODIFICATION DES TARIFS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021 ET DU 1^{ER} JANVIER 2022

Poursuite de l'audience

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Louise Rozon (Présidente de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et Mme Esther Falardeau**

L'avocate de la Régie est **M^e Marilou Lefrançois**

La **demanderesse** est :

GAZIFÈRE

Représentée par M^e Adina Georgescu

Les **intervenants qui participent à la présente audience** sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)

Représenté par M^e Steve Cadrin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par M^e Pierre-Olivier Charlebois

GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D'ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAMÉ)

Représentée par M^e Geneviève Paquet

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE ET DE STRATÉGIES ÉNERGETIQUES (SÉ-AQLPA)

Représentée par : M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début : 9 h 04

Fin de l'audience : 11 h 35